

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 14 janvier 2024

Cyclone Belal, passage prévu en alerte violette à 6h du matin

Confinement absolu, même pour les acteurs de la gestion de crise

Au regard des prévisions météorologiques actuelles, le mur de l'œil du cyclone BELAL devrait arriver par le Nord-Ouest de l'île de La Réunion entre 7h et 9h du matin ce lundi. Cela impliquera des vents dépassant probablement les 200 km/h. Le système circulera ensuite sur le reste de l'île en matinée, avec des conditions météorologiques toujours intenses.

Le préfet de La Réunion déclenchera le niveau d'alerte violette, le plus haut niveau, à partir de 6h du matin ce lundi 15 janvier et jusqu'à nouvel ordre. Cet horaire pourra être modifié si les conditions météorologiques évoluent. Cela implique un confinement strict de l'ensemble de la population, y compris des services de secours et de sécurité et tous les agents mobilisés à la gestion de crise (seuls autorisés à se déplacer sous l'alerte rouge). Toute circulation est formellement interdite pour quelque cause que ce soit et jusqu'à nouvel ordre.

La population est informée que, durant cette phase, il n'y plus de possibilité de secours immédiat.

Durant cette phase, il est expressément demandé à la population réunionnaise de respecter les consignes suivantes :

- Ne sortir sous aucun prétexte et attendre impérativement les consignes des autorités ;
- Se tenir éloigné des ouvertures pour éviter les projections de verre en cas de bris ;
- **Rester calme et à l'écoute des bulletins météorologiques et des consignes officielles ;**
- Se préparer à des coupures du courant électrique, de réseaux de communication et d'eau potable.

L'agence régionale de santé de La Réunion tient à sensibiliser la population sur les risques liés à l'usage de groupes électrogènes en intérieur pour pallier les coupures d'électricité. L'intoxication au monoxyde de carbone peut être mortelle. Ce gaz, toxique, incolore et inodore, est responsable chaque année d'une centaine de décès en France.

L'alerte violette couvrira le passage de l'œil du cyclone, une zone de calme relatif situé au centre du cyclone. Il ne faut pas se laisser tromper par l'amélioration temporaire des conditions météorologiques et rester confiné.

Rappel, tant que la situation météorologique le permet, **toute personne dont l'habitation n'est plus sûre** doit chercher refuge au plus près de son domicile, rester le moins possible dehors et appeler les secours si nécessaire. Les centres d'hébergement conservent des capacités d'accueil. La liste est disponible sur www.reunion.gouv.fr/Actualites/Urgences/Belal-Centres-de-vie-et-d-hebergement

Cellule d'information du public :



Pour répondre aux différentes interrogations de la population, **la cellule d'information du public (CIP)** est activée pour répondre aux interrogations de la population, en dehors de toutes urgences.

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr / Twitter – Facebook – Instagram - LinkedIn : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>